

INFORMATIONS POUR VOTRE JOURNEE INITIATION DU 25 MAI 2025 SUR LE CIRCUIT DE L'AUXOIS SUD

Afin de préparer au mieux votre venue sur le circuit de l'Auxois Sud, voici quelques informations et consignes importantes.

★ Equipement obligatoire :

- Casque intégral en bon état, « double D » fortement conseillé (jet et modulable interdit)
- Combinaison en cuir 1 ou 2 pièces zippées entre elles sur tout le tour
- Gants en cuir long
- Bottes hautes
- Dorsale aux normes 1621-2 niveau 1 minimum (mousses dans les blousons non autorisées)
- Tapis environnemental ou toute protection de sol équivalente

★ Organisation de la journée :

- 7h accueil – petit déjeuner offert
- 7h Administratif et contrôle technique des motos
- 8h15 Briefing obligatoire
- 9h ouverture de la piste
- La journée sera fractionnée en sessions de 15 à 20 minutes
- 3 groupes de 10 pilotes
- Encadrement par marshals sur le groupe « féminin » et le groupe « débutant/intermédiaire » pour vous apporter des conseils les plus personnalisés possible
- Marshals à la demande sur le groupe confirmé
- Ateliers position, trajectoires, freinage, etc... entre chaque session

★ Documents à présenter le jour J :

- Permis de conduire ou CASM
- Pièce d'identité
- La décharge de responsabilité (si vous ne nous l'avez pas déjà retournée).

★ Etat de la machine :

Avant votre arrivée sur la manifestation, assurez-vous que votre moto et ses consommables sont en bon état.

Contrôlez notamment :

- Que vos pneumatiques sont en bon état (niveau d'usure correct, pas de présence de Ernie ou de mèche, ...)
- Que votre système de freins est en bon état (niveau d'usure correct des plaquettes, niveau de liquide de frein bon, disques de freins non voilés, ...)
- Que la moto ne présente aucune fuite d'essence, d'huile (moteur ou suspensions), de liquide de refroidissement, etc...

ATTENTION : Pour rappel, **la limite sonore acceptée sur le circuit est de 100 DB avec une moyenne sur la journée de 75DB**. Le circuit et l'organisateur se réservent le droit d'interrompre les sessions de roulage si cette moyenne était dépassée sans qu'aucun remboursement ne puisse être exigé. A vous de vous assurer en amont que votre véhicule respecte cette limitation.

Le matin de la manifestation :

- Scotchez vos feux avant et arrière,
- Enlevez ou repliez vos rétroviseurs,
- Veillez à mettre la pression adéquate dans vos pneumatiques,
- Enlevez les intercoms présents sur vos casques.

★ Usage des GoPro :

L'utilisation de GoPro est autorisée mais uniquement lorsque la caméra est installée sur la moto et sécurisée par un fil métallique (contrôle du système obligatoire avec le contrôle technique de la machine).

Elles sont strictement interdites sur le pilote (corps et casque).

★ Services proposés

- Photos gratuites,
- Possibilité d'arriver la veille du roulage,
- Assurance annulation/chute (optionnelle)
- Assurance individuelle accident (optionnelle) : Parce que notre sport comporte des risques d'accident corporel, nous sommes en mesure grâce à notre partenaire Assuracing de vous proposer une garantie individuelle accident.
La garantie Individuelle Accident vous indemnise en cas d'accident corporel :
 - Le remboursement des frais médicaux à hauteur de 2 500 € (franchise de 40 €)
 - Le versement d'un capital pouvant aller jusqu'au 37 500 € en cas d'invalidité permanente partielle
 - Le versement d'un capital de 25 000 € en cas de décès

ACCEDEZ AUX DOCUMENTS LEGAUX : <https://assuracing.com/documents/>

SOUSCRIVEZ : <https://app.assuracing.com/b2ciarc/24406>

★ Pour le repas du midi :

Un restaurateur est présent sur place et vous propose des plateaux repas qui sont servis avec plat chaud, fromage et dessert (tarif variable en fonction du menu : compter entre 18 et 21€).

Afin de faciliter l'organisation et s'assurer d'un approvisionnement en quantité suffisante, nous vous conseillons de nous faire part votre souhait de bénéficier d'un tel repas.

Des tonnelles seront mises à votre disposition pour manger tous ensemble pour ceux qui le souhaite.

★ **Conditions annulation :**

Pour toute annulation jusqu'au 25 Avril 2025, sur présentation d'un certificat médical, le remboursement se fera à hauteur de **50%** du montant de la journée.

Au-delà du 25 Avril 2025, plus aucun remboursement ne pourra être exigé.

Vous avez la possibilité de souscrire une assurance annulation/chute auprès de notre organisme partenaire ASSURACING en vous rendant sur le site <https://app.assuracing.com/b2cannulation/96> !

ATTENTION : la souscription à l'assurance doit se faire dans les 2 semaines qui suivent votre inscription au roulage et 30 jours minimum avant la date du roulage !

Pour les reventes de places, nous contacter (06.61.63.66.96).